

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN ET ACOMPTE A RENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :
90 route de Mâcon - 71300 GOURDON ou par mail : ecole2gc@gmail.com

Formation rehaussement et teinture de cils

INFORMATION DU PARTICIPANT

Nom : Adresse :
Prénom :
Date de naissance : CP..... Ville :
Téléphone : Email :
Nom de l'entreprise : numéro SIRET :
Nom de l'employeur : Activité : Code APE :

MODE DE REGLEMENT

Un **acompte** vous sera demandé pour valider votre inscription. Le règlement est à effectuer par chèque libellé à l'ordre de 2CG.

Le **solde** sera réglé le premier jour de formation.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En application de l'article L 991-6 du code du travail, il est convenu entre le stagiaire et 2CG, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme de formation remboursera au cocontractant les sommes qu'il aura indûment perçues de ce fait.

ATTENTION, Néanmoins, lorsque vous signez ces conditions générales de vente, vous vous engagez, des frais de dossiers pourront donc être exigés par 2CG pour report ou annulation : (conditions décrites ci-dessous) :

Report de formation après paiement acompte et 7 jours de rétractation :

- Moins de 72h avant la formation : 50 % de l'acompte sera conservé par 2CG au titre de frais de gestion administrative.
- Plus de 72h avant la formation : 30 % de l'acompte sera conservé par 2CG au titre de frais de gestion administrative.

Annulation de formation après paiement acompte et 7 jours de rétractation :

- Moins de 72h avant la formation : l'intégralité de l'acompte sera conservée par 2CG au titre de frais de gestion administrative.
- Plus de 72h avant la formation : 50 % de l'acompte sera conservé par 2CG au titre de frais de gestion administrative.

En signant, ces conditions générales de vente et/ou contrat de formation et paiement de l'acompte, après délais de rétractation de 7 jours, le stagiaire s'engage à respecter les différents points cités ci-dessus concernant les frais d'annulation lui incombant.

2CG se réserve le droit de reporter la formation si nécessaire pour son bon déroulement, avec proposition de différentes dates, aucun dédommagement ne pourra lui-être demandé.

Date
Signature + Cachet
« Lu et approuvé »

Formation rehaussement et teinture de cils

Durée : 1 jour (8 heures)

Tarifs : 320 € (100 € acompte à l'inscription)

Nombre de stagiaire maximum par session : 10

Programme Formation rehaussement et teinture de cils

Formation qui permet d'acquérir les techniques afin de recourber les cils à l'aide de support en silicone.

La teinture de cils permettra d'apporter de la profondeur au regard.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser la technique du rehaussement et de la pose de la teinture.
- Savoir conseiller et vendre la prestation
- Savoir accueillir la clientèle

Méthodes mobilisées :

La formation rehaussement et teinture est proposée en présentiel entre cours théoriques et pratiques

Modalités, délais d'accès et prérequis

Cette formation est accessible :

- Professionnels de la beauté et du bien-être qui souhaitent acquérir de nouvelles techniques pour les proposer à leur clientèle
- Aux personnes qui souhaitent s'orienter vers ces métiers.

Aucun prérequis n'est nécessaire. L'âge minimum est de 16 ans.

Le stagiaire avant l'entrée en formation est entretenu individuellement afin d'établir ses motivations professionnelles.

Modalités d'évaluation

Le stagiaire est évalué en cours de formation afin de valider ou non l'acquisition des compétences.

Une attestation de fin de formation lui sera remis en cas de réussite.

Moyens pédagogiques :



- Remise de supports pédagogiques aux stagiaires
- 2 CG fournit le matériel spécifique à chaque formation
- La salle de pratique est équipée du matériel nécessaire pour la formation.

Durée, Lieu et tarifs :

La formation se déroule au 90 route de mâcon, 71300 GOURDON sur une durée de 1 Jour soit 8 H au prix de 320 €

Accessibilités aux personnes handicapées

L'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour toutes personnes en situation handicap, nous évoquerons au cours d'un entretien préalable à toutes contractualisation, les modalités d'accompagnement pédagogique.